

ministère de l'éducation

direction des personnels enseignants
de lycées

Agrégation mathématiques

*Rapport de Monsieur RICHE
Inspecteur général de l'Instruction publique,
Président du jury*

1979

présentation

1. COMPOSITION DU JURY

M. RICHE	<i>Inspecteur général de l'instruction publique, président.</i>
M. RAMIS	<i>Inspecteur général de l'instruction publique, vice-président.</i>
Mme AMICE	<i>Professeur à l'université de Paris VII.</i>
M. ANDRE	<i>Maître assistant à l'université de Nancy I.</i>
M. AUQUE	<i>Maître assistant à l'université de Clermont-Ferrand.</i>
M. BADRIKIAN	<i>Professeur à l'université de Clermont-Ferrand.</i>
M. BAYART	<i>Professeur au lycée Thiers à Marseille.</i>
M. BECKER	<i>Professeur au lycée Montaigne à Bordeaux.</i>
M. BLOCH	<i>Professeur au lycée Louis-le-Grand à Paris.</i>
M. BROUE	<i>Chargé de recherches au centre national de la recherche scientifique à l'université de Paris VII.</i>
M. CARMONA	<i>Professeur à l'université d'Aix-Marseille II.</i>
M. CHAMBADAL	<i>Professeur au lycée Saint-Louis à Paris.</i>
M. CHEVALLET	<i>Professeur au lycée Louis-le-Grand à Paris.</i>
M. CUIILLERIER	<i>Professeur au lycée Montaigne à Bordeaux.</i>
Mme DELEAU	<i>Professeur au lycée Descartes à Tours.</i>
M. DURREMEYER	<i>Maître assistant à l'université de Rennes I.</i>
M. FOURT	<i>Maître assistant à l'université de Clermont-Ferrand.</i>
M. GENET	<i>Professeur à l'université des Pays de l'Adour.</i>
M. GIORGIUTTI	<i>Professeur à l'université de Rennes I.</i>
M. GOSTIAUX	<i>Professeur au lycée Saint-Louis à Paris.</i>
M. HALBERSTADT	<i>Maître assistant à l'université de Paris VI.</i>
M. HEE	<i>Assistant à l'université de Paris XI.</i>
M. HEINICH	<i>Maître assistant à l'université de Paris VI.</i>
M. HELLEGOUARCH	<i>Maître de conférences à l'université de Caen.</i>
M. HELMER	<i>Professeur au lycée Clemenceau à Reims.</i>
M. KAROUBI	<i>Professeur à l'université de Paris VII.</i>
Mme LEBAUD	<i>Maître de conférences à l'institut national des sciences appliquées de Rennes.</i>
M. LEBAUD	<i>Maître assistant à l'université de Rennes I.</i>
M. LOMBARD	<i>Maître assistant à l'université de Nancy I.</i>
M. MIGNOT	<i>Professeur à l'université de Rennes I.</i>
M. PAVAGEAU	<i>Professeur au lycée Pothier à Orléans.</i>
M. PRADINES	<i>Maître de conférences à l'université P. Sabatier à Toulouse.</i>
M. REINHARD	<i>Maître de conférences à l'école polytechnique de Paris.</i>
M. RISLER	<i>Maître assistant à l'université de Paris VII.</i>

M. ROSEAU	<i>Professeur à l'université de Paris VI.</i>
M. SCHREIBER	<i>Maître de conférences à l'université d'Orléans.</i>
M. SPECTOR	<i>Professeur à l'université d'Orléans.</i>
M. STERN	<i>Maître assistant à l'université de Paris VII.</i>
M. SURATTEAU	<i>Professeur au lycée Pothier à Orléans.</i>
M. THEBAUT	<i>Professeur au lycée Châteaubriant à Rennes.</i>
M. THIBAUT	<i>Professeur à l'université P. Sabatier à Toulouse.</i>
M. VELU	<i>Chargé de recherches au centre national de la recherche scientifique.</i>
M. VIALLARD	<i>Maître assistant à l'université de Rennes I.</i>
M. WIRTH	<i>Professeur au lycée Saint-Louis à Paris.</i>

2.- CALENDRIER DES EPREUVES

2.1 Epreuves écrites

- Elles ont eu lieu aux dates suivantes :
 Mathématiques générales : 8 mai de 8 à 14 heures.
 Analyse : 9 mai de 8 à 14 heures.
 Mathématiques appliquées : 11 mai de 8 à 14 heures.
- La liste d'admissibilité a été affichée le 20 juin au lycée Montaigne et 34 rue de Châteaudun.

2.2 Epreuves orales

Elles se sont déroulées du 28 juin au 23 juillet au lycée Montaigne à Paris.
 Les résultats définitifs ont été publiés le 24 juillet.

3.- STATISTIQUES DIVERSES

3.1 Résultats généraux

Postes mis au concours	128
Candidats inscrits	2 264
Candidats présents à la première épreuve	1 833
Candidats présents à la dernière épreuve	1 628
Admissibles (* étrangers)	250+1*
Admis	128
Equivalence des épreuves théoriques du C.A.P.E.S.....	2

Moyenne sur 20 des points obtenus par :

le premier admissible	19,5
le dernier admissible	8
le premier agrégé	18,8
le dernier agrégé	10,3

3.2 Répartition des notes d'écrit

Le tableau ci-dessous indique le nombre $N(m)$ des candidats qui ont obtenu aux épreuves écrites une moyenne, sur 20, m supérieure (au sens large) à m .

m	18,5	15	12,5	10	8,5	8	7,5	6,5
N(m)	3	14	47	132	207	251	296	388
m	6		5,5		4		2	
N(m)	445		514		674		1 011	

3.3 Répartition entre les options

	Analyse numérique	Mécanique	Probabilités
Ont composé	730	199	699
Admissibles	120	23	108
Admis	60	12	56

3.4 Situation universitaire des candidats

Dans le tableau suivant, les notations U,J,C,F,T, correspondent aux candidats des E.N.S. : Ulm, Jourdan, Saint-Cloud, Fontenay et E.N.S.E.T. Les autres abréviations sont les suivantes :

E..... Etudiants.
 I.P.E.S..... Elèves des I.P.E.S. et ex élèves-professeurs.
 C.P.R..... Stagiaires de C.P.R.
 P.C..... Certifiés, Bi-admissibles ou certifiés stagiaires.
 A..... Assistants.
 C.O..... Coopérants ou détachés.
 S.N..... Professeurs au service militaire, en congé, en sursis ou en disponibilité.
 D..... A.E., P.E.G.C., Instituteurs, M.I.-S.E.
 MA..... Maîtres auxiliaires.
 P..... Enseignement privé.
 I..... Ingénieurs.
 S..... Etrangers.

Candidats	U	J	C	F	T	E	I.P.E.S.	C.P.R.	P.C.
Inscrits	25	31	19	38	48	341	141	348	754
Admissibles	23	21	16	33	35	26	22	32	21
Admis	20	14	11	27	18	10	8	9	4

Candidats	A	C.O.	S.N.	M.A.	P	D	I	S	TOTAL
Inscrits	28	80	86	175	85	58	2	5	2 264
Admissibles	3	6	8	2	2	0	0	1	251
Admis	1	0	4	0	2	0	0	0	128

3.5 Répartition suivant les centres d'écrit

Centres \ Candidats	Inscrits	Ayant composé aux trois épreuves	Admissibles	Admis
Ajaccio	9	4	0	0
Aix-Marseille	85	62	4	1
Amiens	76	53	3	3
Besançon	27	16	3	3
Bordeaux-Pau	36	26	1	1
Caen	32	24	1	1
Clermont	21	18	1	1
Dijon	35	25	4	1
Grenoble	95	74	12	3
Lille	187	136	8	2
Limoges	19	15	0	0
Lyon-St Etienne	100	83	7	2
Montpellier	54	36	3	1
Nancy-Metz	90	63	2	1
Nantes	74	40	3	1
Nice	71	53	3	0
Orléans-Tours	50	34	0	0
Paris-Créteil-Versailles	710	509	176	104
Poitiers	26	21	3	0
Reims	25	20	0	0
Rennes-Brest	72	59	3	1
Rouen	86	59	3	1
Strasbourg	50	38	3	1
Toulouse	81	57	0	0
Alger - Rabat - La Réunion - Cotonou - Abidjan	153	105	8	0

3.6 Affectations des agrégés de 1979

Sur les 128 candidats français admis :

- 3 conservent ou obtiennent une chaire de classe terminale C
- 1 est maintenu sur une chaire ordinaire de lycée
- 13 ont été mis à la disposition de recteurs
- 5 partiront au service national
- 5 partiront en coopération ou bénéficieront d'un détachement
- 3 se trouveront en disponibilité ou bénéficieront d'un congé pour études ou d'un sursis d'intégration
- 1 a été affecté à la D.G.R.S.T.
- 27 suivront un stage de formation professionnelle
- 68 effectueront une année supplémentaire dans une E.N.S.
- 2 ont été nommés ou maintenus dans l'enseignement privé.